



situation 1\_500



## DEUX EN UN

### MORPHOLOGIE

Le site du Foyer Sainte Famille de Renens est interprété comme un grand jardin parmi un tissu bâti hétérogène. La requalification de la parcelle se fait par la disposition d'un nouveau volume bâti compact. Par la concentration d'un objet central, un caractère commun et protégé est exprimé au cœur de la parcelle maintenue en zone urbaine de l'ordre non contigu.

La forme urbaine découle de l'addition de deux volumes rectangulaires simples reconnaissant les alignements du contexte. Le volume réuni ainsi les deux programmes sous un même toit. Cette démarche offre non-seulement un échange bienvenu entre les programmes, mais permet aussi de jouir de deux dégagements clairs au nord et au sud de la parcelle. Le nouveau volume dense est découpé au rez-de-chaussée et bénéficie d'un retrait en attique. La perméabilité au rez-de-chaussée assure un accès clair aux différentes fonctions et permet une mise en valeur des percées visuelles sur son contexte.

En résumé, la volonté principale du projet est de répondre aux attentes des différentes entités au travers d'une intervention unique, rationnelle et compacte, tout en cherchant à offrir des orientations et des espaces extérieurs généreux et agréables.

### TYPLOGIE ET ORGANISATION

L'accès piéton principal se situe sur l'Avenue du 14 Avril. L'angle obtus, formé par l'implantation, confère un caractère ouvert et accueillant au bâtiment.

Les deux entrées principales sont réunies sous le passage commun ouvert au rez-de-chaussée. Les halls d'entrée ainsi que les programmes d'administration font le lien avec les cages d'escaliers. Un noyau central par volume distribue les étages et permet aux deux entités d'être indépendantes et de profiter des quatre orientations chacune. Les programmes sanitaires se concentrent également autour de ces noyaux.

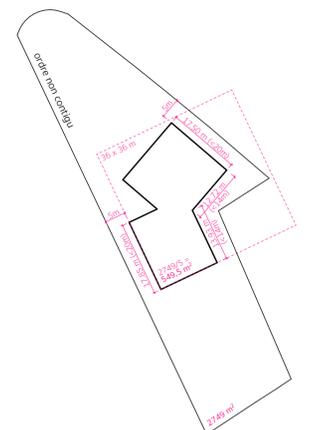
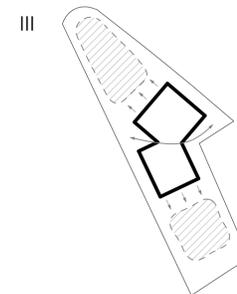
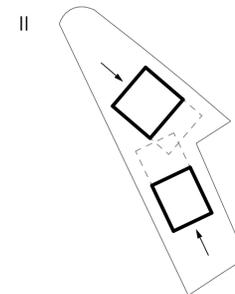
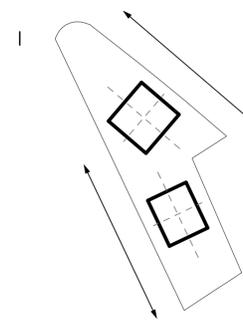
Aux étages du foyer, les espaces de vie sont traversant et offrent aux pensionnaires des atmosphères de qualités. La chambre de piquet, situé à côté du bureau de l'éducateur, permet de percevoir facilement le hall d'entrée du groupe et donc de contrôler les allées et venues. La chambre AT/PMR/Parents bénéficie quant à elle d'une position particulière, un peu en dehors du système. Une attention particulière est accordée aux vis-à-vis pour les programmes qui prennent place dans les angles du volume. En ce qui concerne la garderie, chaque groupe d'âge prend place à un étage différent. Les salles de vie/jeu/manger s'orientent au sud sur le petit square. A chaque étage, les

### TYPLOGIE ET ORGANISATION - SUITE -

espaces de vie du foyer comme de la garderie sont prolongés à l'extérieur par des balcons généreux qui s'ouvrent sur les dégagements de la parcelle.

En attique, l'appartement des sœurs bénéficie de toute la surface du volume sud et d'une terrasse agréable. Les chambres bénéficient également d'un petit espace extérieur privatif. Finalement, l'espace de vie s'articule autour du noyau est reste très libre. Un ascenseur, accessible grâce à une entrée indépendante permet de distribuer cet étage. Dans le volume nord, les salles de réunions et divers locaux administratifs bénéficient également d'un accès extérieur.

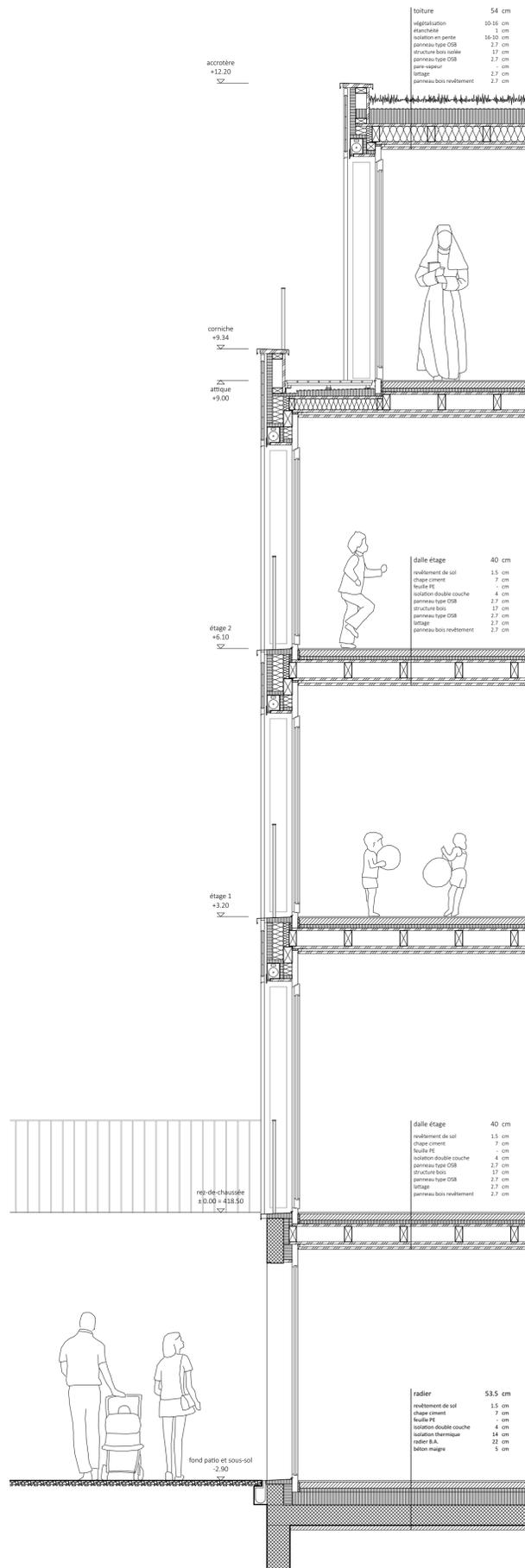
Au sous-sol, les salles d'activités de la garderie et la cuisine centrale sont judicieusement disposées en façade et éclairées naturellement grâce à un patio disposé dans l'interstice des deux volumes. Par ce repère important, un lien fort se crée entre la garderie et le foyer. Un escalier extérieur permet par ailleurs de relier le patio au passage du rez-de-chaussée. Une liaison au sous-sol entre les deux circulations verticales assure un lien pratique entre les deux programmes. Il garantit notamment une livraison rapide et simple des repas. La salle de pause du premier étage permet également une correspondance bienvenue entre les deux entités.



schémas d'implantation



façade 1\_33



coupe constructive 1\_33

- 01. prairie fleurie**  
avec des parties tondues (chemin, petits dégagements, etc.)
- 02. gravier stabilisé**  
perméable à l'eau carrossable (vélos, poussettes, ...)
- 03. copeaux de bois**  
produit naturel 5-30 mm revêtement anti-choc (jeux)
- 04. jardins potagers**  
bacs en bois ou structure en osier
- 05. arbres fruitiers**  
(par ex. Cognassier) Cydonia Oblonga
- 06. grand tilleul**  
à petites feuilles Tilia Cordata
- 07. place de jeux**  
jeux de grimpe en bois toboggans, balançoires
- 08. parties ombragées**  
pergola en osier (par ex. bac à sable)



**SYSTÈME CONSTRUCTIF**

La structure porteuse ainsi que le revêtement extérieur sont prévus en bois. Deux noyaux de circulation verticale en béton permettent le contreventement de l'objet et garantissent la stabilité de l'ouvrage. Le choix d'un système constructif en bois permet un aspect chaleureux, une simplicité de mise en place ainsi qu'une rapidité de mise en oeuvre durant le chantier. Cette approche permet une préfabrication en atelier offrant une construction rationnelle et une économie des moyens. Le choix se porte aussi sur l'aspect durable de ce matériau.

Un assemblage de grands panneaux robustes compose les façades. Ceux-ci sont solides et facilement remplaçables. Les façades sont basées sur un module simple et régulier. Cette logique de trame diminue le nombre de type de fenêtres et de panneaux.

Au nord comme au sud, de grands balcons prolongent les espaces intérieurs. Ces éléments simples sont également construits en bois et reflètent le reste du bâtiment.

Le choix du bois fait écho à l'implantation de l'ouvrage : il dégage une image accueillante et chaleureuse d'un bâtiment au sein d'un parc.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La toiture plate végétalisée accueille des panneaux solaires notamment pour le chauffage de l'eau sanitaire et la production en électricité. Le chauffage des logements est inclus dans les sols et est réglable pièce par pièce. La réunion des deux programmes, en plus d'être un choix architectural, s'inscrit dans une intention de minimiser l'impact sur l'environnement. Le terrassement est minimal et les techniques sont rassemblées sous un même toit. Les dimensions de façades sont aussi réduites grâce à cette disposition.

De plus, la position centrale du projet sur la parcelle, relativement similaire à celle du bâtiment existant, permet d'éviter de terrasser à outrance hors de la zone de démolition déjà prévue. La végétation, bien présente sur le site, bénéficie de cette même logique de minimisation d'intervention lourde.

Finalement, le bois étant local, renouvelable et naturel, il s'inscrit dans une logique de durabilité.

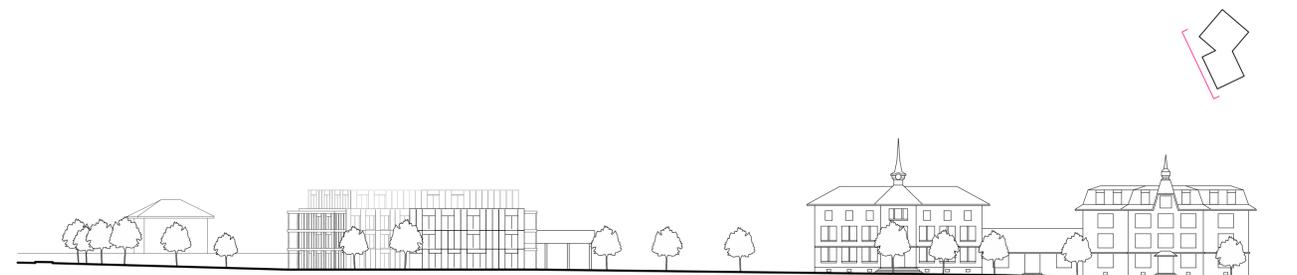
La thématique du développement durable se décline sur l'ensemble du projet : son implantation, sa matérialisation et sa technique.

**ESPACES EXTÉRIEURS**

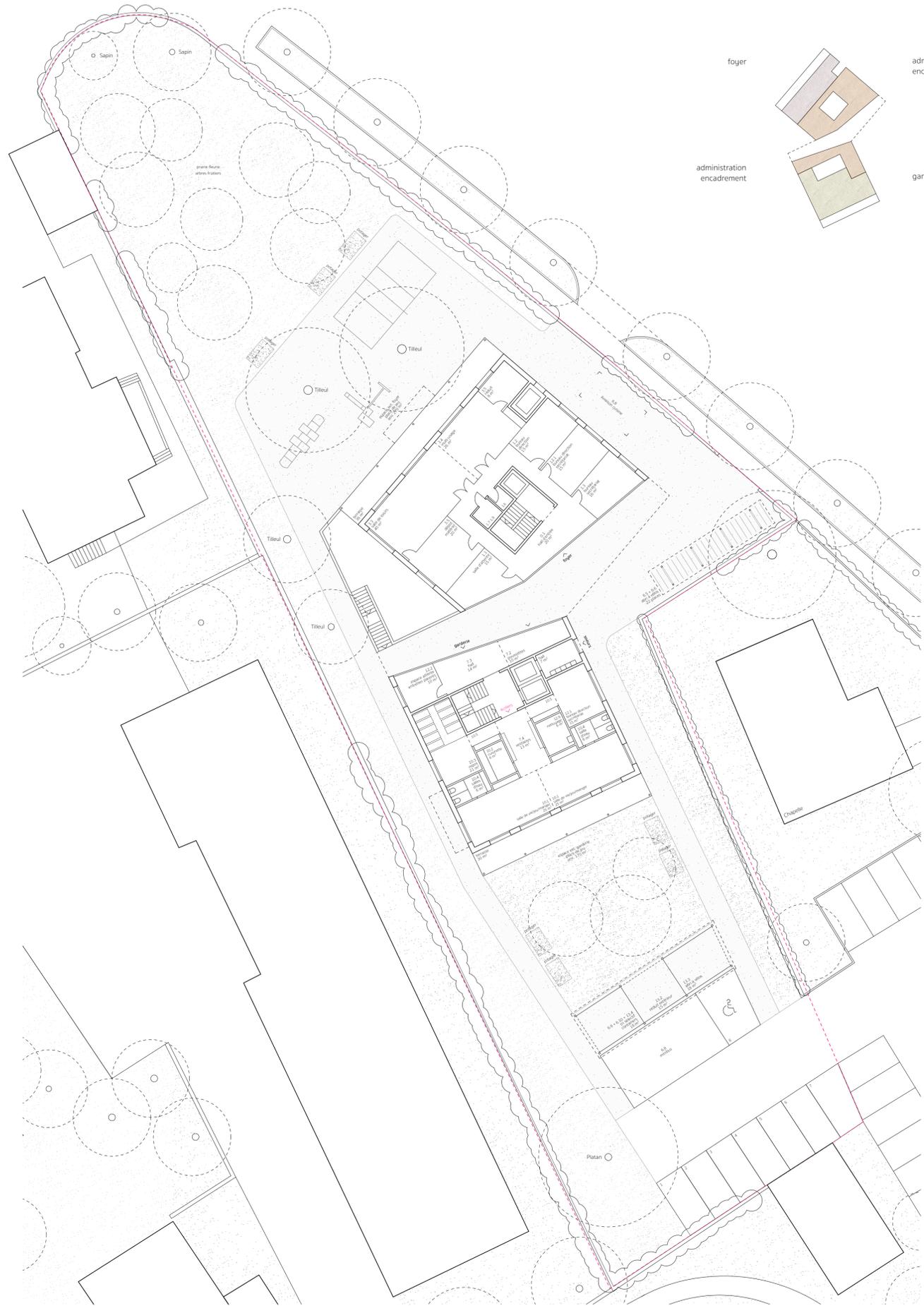
L'implantation d'un unique bâtiment permet de dégager deux espaces extérieurs clairement définis qui correspondent au programme qui les borde. Au sud se trouvent les places de stationnement directement en lien avec le parking de l'Hôtel de Ville. Un local qui abrite les vélos, les poussettes, les containers et les rangements permet de délimiter la zone accessible aux usagers de celle pour les voitures.

Directement dans le prolongement sud de la garderie, un grand square bien délimité permet les activités récréatives pour la petite enfance. Au nord, dans la continuité des salles d'activité du foyer, un autre aménagement extérieur est dédiée aux enfants plus âgés et contient notamment le terrain multisports et des espaces de jardinage. Dans l'extrémité nord, la parcelle demeure intacte et naturelle, dans l'optique de conserver les atouts de l'existant et permet de conserver une grande partie des arbres du site. La proposition est de planter des arbres fruitiers au sein d'une prairie fleurie, fauchée par endroit.

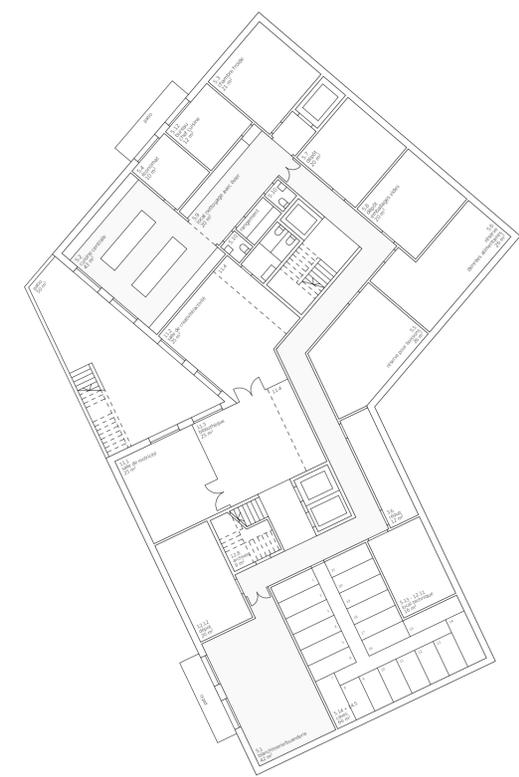
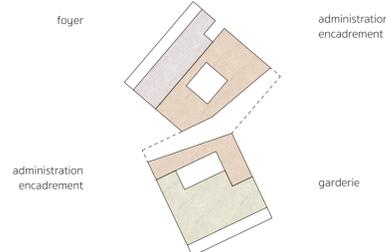
En résumé, le site se divise en quatre parties distinctes qui hiérarchisent les espaces extérieurs. La position du bâtiment sur la parcelle permet de conserver une grande partie de la végétation déjà bien présente sur le site.



façade 1\_500



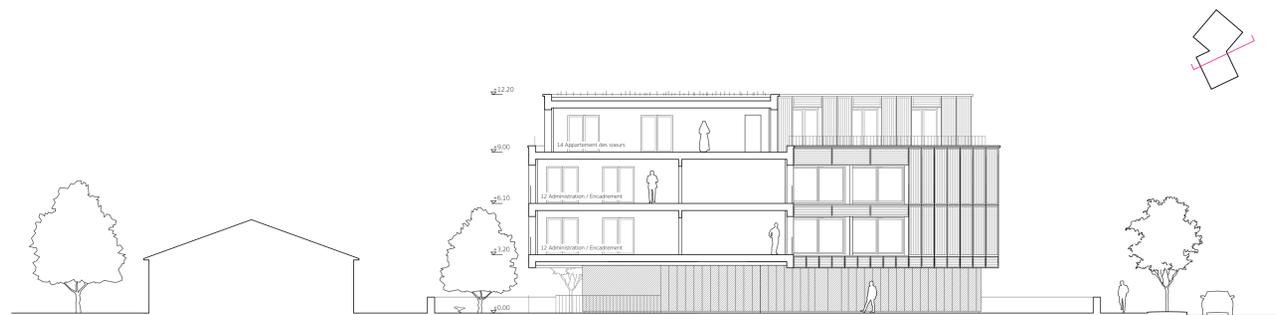
rez-de-chaussée 1\_200



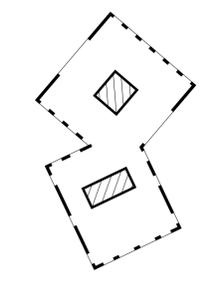
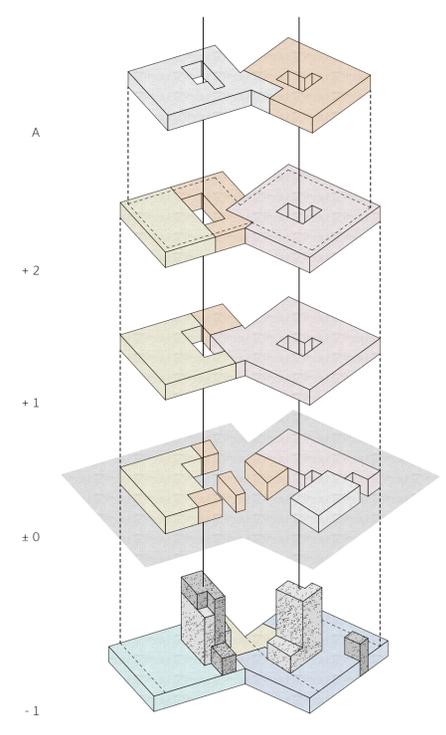
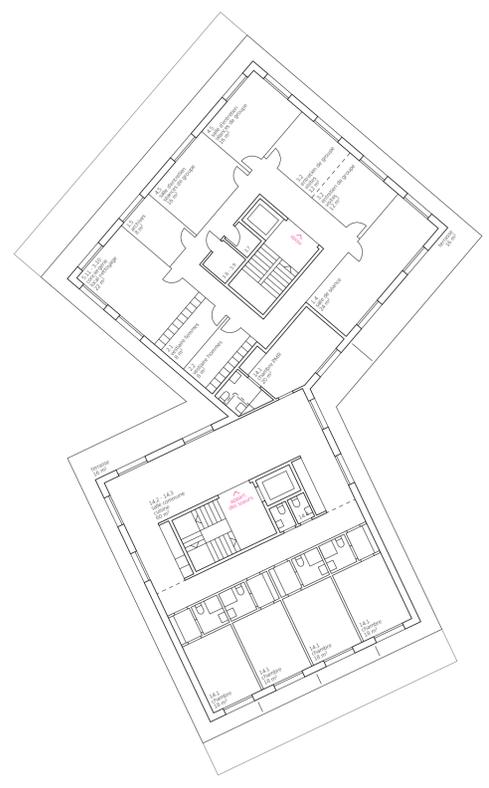
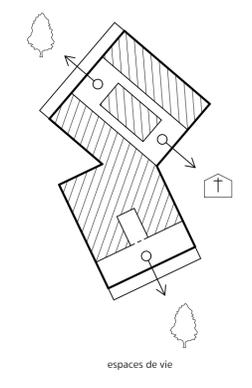
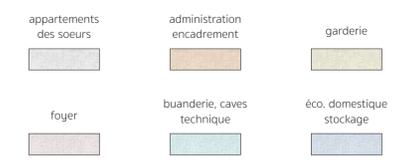
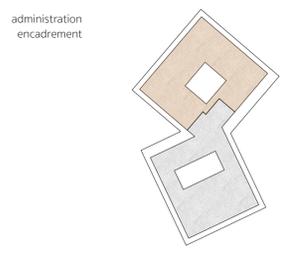
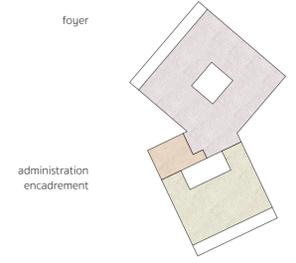
sous-sol 1\_200



1<sup>er</sup> étage 1\_200



coupe longitudinale 1\_200

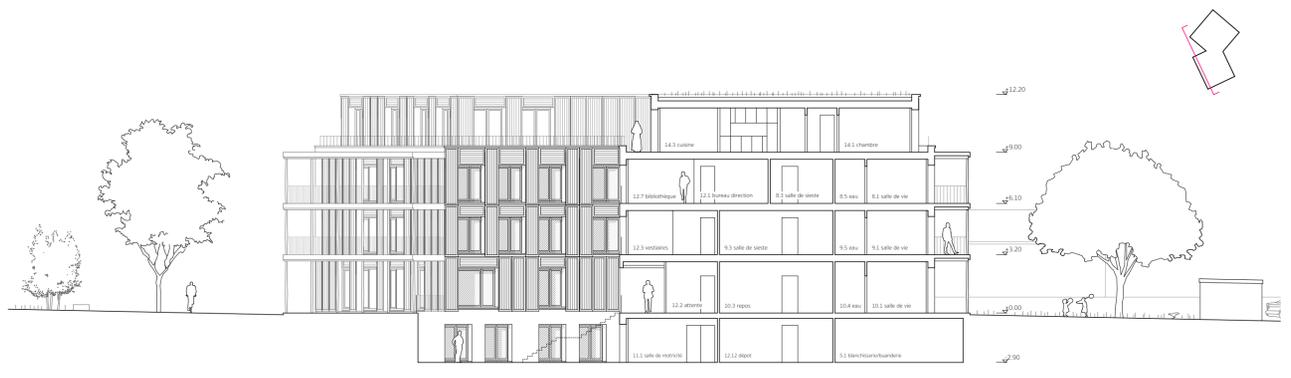


2<sup>e</sup> étage 1\_200

attique 1\_200

schéma programmatique

passage au rez



coupe transversale 1\_200

façade nord-est 1\_200